

**Conseil d'administration du 7 novembre.
Motion des personnel·les d'enseignement et d'éducation.
LES DÉGÂTS DU «CHOC DES SAVOIRS».**

Comme nous le craignions, le plan « Choc des savoirs » du ministère dessine une École de l'assignation sociale et tend à transformer le métier de professeur·e concepteur et conceptrice de son enseignement en technicien·ne d'application. Nous nous félicitons de notre mobilisation ayant empêché la mise en place de groupes de «niveaux»/ «besoins» et d'avoir quelque peu limité grâce à notre action les dégâts pour la scolarité des nouveaux·elles collégien·nes.

Toutefois, l'organisation matérielle en regroupements induit des contraintes telles, sur tous les emplois du temps, que les conditions d'étude pour les élèves et de travail pour les professeur·es s'en trouvent encore dégradées. L'éclatement du groupe classe dès la Sixième participe à casser le collectif de travail et produit sur de très jeunes enfants les effets délétères que l'on observe déjà au lycée depuis la réforme Blanquer.

Le plan « Choc des savoirs » attaque la liberté pédagogique des professeur·es en imposant des méthodes et des pratiques (progression commune imposée, restriction dans le choix d'étude des séries de livres...). Nous voyons poindre les dangers à venir : manuels certifiés, applications utilisant l'intelligence artificielle censées être plus performantes que les enseignant·es... C'est mépriser la profession et la reléguer elle aussi au rang d'exécutant·es.

Au collège G. Halimi à Aubervilliers, la mise en place de la “réforme Attal”, contre l'avis des personnel·les, a conduit à :

- une complexification des emplois du temps des élèves de 6ème et de 5ème, et une perte de sens dans le travail relationnel entre les parents et les professeur·es principaux·ales, qui parfois n'ont pas les élèves en cours !
- l'impossibilité de travailler de manière interdisciplinaire depuis l'éclatement du groupe-classe.
- des emplois du temps pour les élèves anti-pédagogiques et qui ne respectent pas les recommandations liées au rythme scolaire pour les enfants et adolescent·es (avec deux fois la même matière dans la même journée, avec trois heures de mathématiques consécutives en 6e et en 3e...).
- des cours extrêmement tardifs (jusqu'à 17h10 de façon répétée dans plusieurs disciplines) dégradant le climat scolaire et aggravant les risques psycho-sociaux.
- la suppression de nombreux demi-groupes en 4ème et 3ème pour récupérer dans la marge d'autonomie les heures professeur·es nécessaires à la réforme.
- des “barrettes” de groupes d'élèves qui constituent une contrainte importante sur les emplois du temps.
- des emplois du temps des enseignant·es déstructurés avec des “trous”, des horaires tardifs ou très matinaux.
- la suppression d'un semestre de piscine pour apprendre à nager, un savoir vital...

Le flou et la confusion des propos de la ministre A. Genetet quant à la rentrée prochaine nous scandalise. Annoncer la poursuite du «Choc des savoirs» sur le mode de la bande-annonce de film est affligeant. Notre quotidien n'est pas de la fiction. C'est la vraie et dure vie face à cette réforme décriée. Annoncer une refonte simultanée des programmes en

Cinquième, Quatrième et Troisième à la rentrée 2026 est une énième marque d'un profond mépris pour les professeur·es. Les enseignant·es feraient face à une charge de travail déraisonnable, aux dépens de leurs autres missions et de leur santé.

Il apparaît ainsi impossible de répéter cette organisation l'année prochaine. Nous nous opposerons, dans les instances de dialogue social comme dans la rue, à la poursuite de destruction du collège par la mobilisation cette encore.